

Madame Anne HIDALGO Maire Mairie de Paris Place de l'Hôtel de Ville 75196 PARIS Cedex 04

## Madame le Maire,

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024 une voie du Boulevard Périphérique parisien sera réservée du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 2024 aux athlètes et aux officiels. Vous avez annoncé votre intention de pérenniser cette situation après les Jeux Olympiques en excluant de cette voie la plupart des automobilistes.

La ville d'Aulnay-sous-Bois s'oppose radicalement à cette énième volonté d'exclusion de la capitale des habitants de banlieue. Non, Madame Hidalgo, nous ne sommes pas des citoyens de seconde zone !

Cette proposition n'est accompagnée d'aucune véritable étude de trafic et de circulation. Le but n'étant pas d'améliorer la circulation des usagers de la route, mais de rendre leur quotidien infernal afin de les dissuader de pénétrer dans la capitale. Autrement dit, ce projet, purement idéologique, vise à exclure les classes populaires et moyennes de Paris. Il fait fi de l'intérêt général et ignore les lourdes répercutions sur la vie privée et professionnelle des millions de Franciliens qui empruntent chaque jour le périphérique.

De plus, les effets de cette décision dépasseront largement le périmètre géographique sur lequel la ville de Paris est compétente, puisque l'ensemble des portes de la capitale, mais aussi des autoroutes et voies départementales qui y mènent, subiront les répercutions. La ville d'Aulnay-sous-Bois subit déjà quotidiennement sur son réseau communal les reports du trafic quand le périphérique et les autoroutes sont saturés. Avec cette possible privatisation, ces incidences seront décuplées.

La ville de Paris semble oublier que l'utilisation du Boulevard Périphérique n'est pas réservée aux seuls usagers parisiens. Au contraire, les Parisiens ne représentent que 22% des usagers de cet axe majeur du réseau magistral francilien permettant à beaucoup de franciliens d'effectuer des déplacements de banlieue à banlieue.

En outre, envisager la privatisation d'une voie sur le Périphérique parisien pour les bus et le co-voiturage devrait être le résultat d'études menées avec Île-de-France Mobilités, ce qui n'a pas été le cas. Il est donc préférable de réunir toutes les parties prenantes pour continuer à échanger sur un plan d'actions à l'échelle régionale afin que celui-ci soit productif et non limité à une décision arbitraire sur un ouvrage d'envergure francilienne.

Enfin, aucune étude ou prévision n'est présente afin d'analyser les répercussions de cette voie dédiée sur l'augmentation des particules dans l'air, l'accroissement des nuisances sonores, et l'aggravation des accidents de la route découlant de la congestion mécaniquement accrue.

Par conséquent, et au regard des éléments indiqués, je vous informe de ma ferme opposition à ce projet au nom de l'intérêt général, du bien-être de nos concitoyens et des impératifs environnementaux.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Bruno BESCHIZZA

Maire d'Aylnay-sous-Bois
résident de Faris-Terres-d'Envol
onseiller Régional d'Île-de-France

Copie à : Valérie PECRESSE, Présidente de la région Île-de-France

Copie à : Commission Nationale du Débat Public